



Communiqué de presse

Journée de la lumière: la visibilité sauve des vies

Ostermundigen, le 4 novembre 2021 – Pour cette quinzième journée de la lumière, le TCS organise, en collaboration avec la police et d'autres partenaires, de nombreuses actions sur le thème de la visibilité et rend attentif aux dangers qu'une mauvaise visibilité entraîne. L'occasion de distribuer des cadeaux et de proposer des idées à appliquer soi-même pour se rendre plus visible.

La visibilité est l'un des thèmes principaux en matière de sécurité routière. Tous les jours, on assiste à des situations dangereuses ou à des accidents parce que les usagers du trafic les plus lents – à savoir les piétons, les cyclistes et les usagers de divers deux-roues motorisés – sont détectés trop tard. Et le problème se complique à la tombée du jour et la nuit. Mais chacune et chacun peut faire en sorte de se rendre plus visible et diminuer ainsi les risques d'accident.

Les vêtements sombres : un facteur de risque

De nuit, dans le trafic, on ne repère les usagers lents qui portent des vêtements sombres qu'à une distance de 25 mètres. Or, sur route sèche, la distance moyenne de freinage d'un véhicule lancé à 50 km/h atteint déjà plus de 20 mètres. Et à cela vient encore s'ajouter le temps de réaction du conducteur. À la tombée du jour et de nuit, le risque d'accident est donc en moyenne trois fois plus important qu'en plein jour. Et il peut même l'être jusqu'à dix fois plus s'il pleut, s'il neige ou si des véhicules arrivent en sens inverse. De nombreux accidents sont donc à mettre sur le compte d'une mauvaise visibilité et d'usagers pas suffisamment visibles. Disposer de plus de distance, c'est disposer de plus de temps pour réagir – un temps de réaction plus court d'une seule seconde permettrait d'éviter un accident sur deux. Des vêtements clairs et des bandes de signalisation ou fluo vous rendent visible à 40 mètres déjà. Des éléments réfléchissants portent même cette visibilité à 140 mètres. Les matériaux réfléchissants les plus efficaces sont ceux qui sont portés sur les parties mobiles du corps, comme les mains, les pieds et les bras par exemple. Grâce à eux, on différencie au premier coup d'œil un piéton d'un cycliste.

Le 4 novembre, Journée de la lumière

Cette année, cette 15^e édition de la Journée de la lumière a lieu le jeudi 4 novembre. Durant toute cette journée, MADE VISIBLE by TCS va donner une visibilité nationale aux forces de police, aux sections du TCS, aux entreprises et aux communes en les soutenant avec des cadeaux, des affiches, des banderoles et des communications numériques. De grandes organisations, comme Spitex Bern, par exemple, seront équipées de matériel réfléchissant. Les entreprises qui mènent une campagne de visibilité à l'occasion de la Journée de la lumière peuvent indiquer leur participation sur le site Web de [Home - MADE VISIBLE® by TCS](#). Les événements inscrits seront ensuite relayés sur les médias sociaux par Made Visible. Par ailleurs, et toujours en lien avec la Journée de la lumière, un projet pilote est actuellement mené dans la région de Zurich par les patrouilleurs du TCS qui distribuent des articles lumineux aux personnes en panne. Tout au long de l'année et dans tout le pays, Made Visible fait office d'expert et d'interlocuteur en matière de visibilité dans l'obscurité et de sécurité routière en partageant son expertise et en fournissant des produits aux entreprises, aux communes, aux écoles, aux particuliers et à bien d'autres encore. Vous trouverez des conseils sur la meilleure façon de vous rendre visible ainsi que de nombreuses informations utiles en matière de visibilité à l'adresse [Home - MADE VISIBLE® by TCS](#).

Contact : Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 076 553 82 39, laurent.pignot@tcs.ch, www.presetcs.ch, www.flickr.com

Touring Club Suisse – toujours à mes côtés

Plus grand club de la mobilité de Suisse | depuis 125 ans au service de la Suisse | 23 sections | plus de 1.5 Mio. de membres | 1'700 collaborateurs | 198 patrouilleurs | 340'000 interventions de dépannage par an | 82% des personnes dépannées peuvent reprendre la route | 60'000 interventions d'assistance de la centrale ETI | 21 centres techniques | 143'000 contrôles techniques de véhicules | 15 centres de conduite | 8 centres de protection juridique | 40'000 affaires juridiques et plus de 9'000 renseignements juridiques par téléphone | 29 Campings avec 792'000 nuitées touristiques | Distribution de 152'000 Triki